

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT

DU

**CALVADOS**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**2022 / 013**

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal: 10

en exercice: 10

Qui ont pris part à la délibération: 08

Pour : 8

de la commune de NORON LA POTERIE

Séance du 28 mars 2022

Date de la convocation :

24.03.2022

L'an deux mil-vingt deux, le 28 mars, 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle de la mairie sous la présidence de Monsieur SCELLES François, maire.

Date d'affichage :

01.04.2022

Présents: Mmes Levillain Elisabeth, Fages Florence; Mrs Romain Desaint-Denis, François Kolakowski, Ossemont Glenn, Guillaume Pastre et François Scelles

Excusé : M. Lebastard Frédéric (pouvoir donné à M.Desaint-Denis Romain)

M.Pastre Guillaume a été nommé secrétaire de séance.

**Objet de la délibération : Aménagement du Bourg**

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire sur l'aménagement du Bourg de la commune de Noron-La-Poterie, décide à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le maire à contacter un cabinet d'étude afin d'orienter la commune dans ses choix structurels et techniques pour la réalisation de ce projet.

Le conseil municipal donne pouvoir au maire pour signer tous documents relatifs à la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre.

A Noron-La-Poterie, le 29 mars 2022

Le Maire, Mr SCELLES François

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en sous-préfecture  
le 01.04.2022  
et publication ou notification  
du 01.04.2022

